



Informations communales

Analyses de l'eau potable

Les résultats d'analyse officiels du Laboratoire cantonal effectués le 10 mars 2026 ont montré que l'eau potable distribuée par la commune de Saicourt (villages de Saicourt et Le Fuet) et le SEF (village de Bellelay) est conforme aux exigences légales.

Lieu de prélèvement	Qualité bactériologique	Dureté en graduation française (°f)	Teneur en nitrate (mg/l)
Saicourt	Irréprochable	27.1	4.6
Le Fuet	Irréprochable	27.0	4.4
Bellelay	Irréprochable	28.4	9.2

Les villages de Saicourt et Le Fuet sont alimentés par les sources de La Rouge Eau. Le village de Bellelay est alimenté par l'eau de la nappe phréatique de Cortébert. L'eau des sources de la Rouge Eau et de la nappe phréatique de Cortébert est désinfectée aux rayons UV.

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements sur le réseau de distribution ou la qualité de l'eau auprès de l'administration communale.

Nous rappelons aux propriétaires privés qu'ils sont également touchés par l'article 5 de l'ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD) et sont donc tenus de fournir au moins une fois par année des informations sur la qualité de l'eau dès lors qu'elle est distribuée à des consommateurs de la commune.

Le Fuet, le 1^{er} avril 2026

Conseil municipal